

FO DGFIP TARN

Déclaration Liminaire - CSAL du 16 mai 2023

Monsieur le Président,

Au vu du contexte social actuel en France, nous aurions pu faire le choix de boycotter cette instance, et nous aurions bien des raisons de ne pas être présents suite au 49.3 du gouvernement sur la réforme des retraites.

Et pourtant nous avons décidé d'être présents mais dans le seul intérêt des collègues.

La réforme des retraites, une réforme que la population rejette massivement. En effet, 93 % des actifs rejettent cette réforme et 50 % estiment qu'un départ à la retraite à 62 ans est déjà excessif. Tout est fait ces dernières années pour dégrader les acquis sociaux de notre République.

S'en prendre au régime des retraites par répartition symbolise la tendance de nos élites à pousser toujours plus vers un régime de retraite par capitalisation. Cette réforme est inégalitaire puisqu'on ne demande un effort qu'aux classes populaires et moyennes, que les femmes seront fortement pénalisées et que cette réforme est indéniablement injuste. Il faudrait travailler au moins jusqu'à 64 ans avec 43 années de cotisations pour trouver la dizaine de milliards d'euros qu'il manquerait d'ici quelques années.

Et dans le même temps, les cadeaux faits aux très grandes entreprises ne s'arrêtent jamais avec la « baisse des impôts de production » chère à certains membres du gouvernement. Pour preuve, la fin de la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) en 2024 est un cadeau représentant 9,7 milliards d'euros (montant de 2021).

Ne parlons pas de la baisse progressive des taux de l'impôt sur les sociétés, la baisse des cotisations sociales, etc. Et tout cela sans contre-partie.

En parallèle à cette réforme des retraites, les Français subissent depuis plusieurs mois une inflation galopante, 14,8 % pour les produits alimentaires en un an selon l'INSEE. L'augmentation du point d'indice de 3,5 % en juillet 2022 après 10 ans de gel est très loin de compenser les pertes de salaires des fonctionnaires. Alors voilà, après avoir subi les restructurations du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) depuis 2019, les agents de la DGFIP continuent de voir leurs revenus baisser et la durée d'activité professionnelle s'allonger de 2 ans.

Que ce soit lors des campagnes (déclaratives ou de recouvrement), les différents acteurs de la DGFIP, professionnellement et humainement totalement mobilisés, répondent à ces missions dans un contexte social très tendu, et ce malgré les formulaires illisibles, les bugs informatiques à tout-va, le sous-dimensionnement des serveurs et des équipements informatiques, l'incompréhension des contribuables, les casse-têtes mis en place par la haute fonction publique...

Bien qu'il soit de bon ton de vanter la transformation numérique, la digitalisation, l'intelligence artificielle, il ne faut pas, pour autant, oublier que ce sont bien des agents, des femmes et des hommes, qui permettent, par leur engagement et leur professionnalisme, malgré les attaques et le dénigrement à la mode des fonctionnaires, d'assurer la continuité des missions de services publics.

Surtout que ces surcharges de travail viennent s'ajouter à un contexte de suppressions d'emplois d'ampleur depuis des années.

Sur GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers), pour FO, cela veut plutôt dire : Gommer mon boulot insidieusement.

Pour FO DGFIP, ce nouveau process d'automatisation à l'initiative des usagers recouvre une double finalité :

- demander aux usagers de travailler à la place des agents de la DGFI traduisant ainsi une nouvelle montée en puissance du numérique ;
- réaliser des économies d'emploi dans la sphère foncière au prétexte de supprimer des tâches répétitives et chronophages.

Vous ne pouvez ignorer que la mise en place non maîtrisée de GMBI en consultation usager a fait exploser les prises de contacts avec une augmentation très sensible des réclamations contentieuses. Il y a là une forme de légèreté de notre Direction Générale dont les usagers d'abord et les agents ensuite paient le prix.

D'ailleurs, la nouvelle campagne de déclaration des propriétaires a déclenché, chez les usagers, une vague de mécontentements.

Ils contactent par tous les canaux possibles les cellules foncières qui, noyés sous le volume des sollicitations, ne sont plus en mesure de répondre.

Faute de moyens humains, le retard de publication de l'ensemble des Services de Publicité Foncière démultiplie les anomalies sous SURF. Le vendeur est relancé en lieu et place de l'acquéreur qui, lui a déposé une demande de permis de construire ou de travaux. Cela engendre inévitablement de nouvelles crispations avec les usagers.

L'absence de communication officielle sur ces dysfonctionnements contribue à amplifier la grogne et à surexposer les collègues.

Par ailleurs sur le secteur foncier : à quand la création du SDIF et sur quel site ? Albi ou Castres ?

Sur la campagne déclarative, actuellement plus de 300 usagers (des pointes à 340) sont reçus tous les matins au 209 rue du roc à Albi. Idem pour Castres et ne parlons même pas des accueils de proximité ou la réception explose.

Il fut un temps où notre administration souhaitait « désintoxiquer » les usagers de nos accueils physiques , or la demande de nos concitoyens n'a jamais été aussi forte en la matière, et les équipes en charge de la réception sont débordées, saturent, et n'en peuvent plus.

Alors que la demande n'a jamais été aussi importante , notre administration a trouvé » les moyens de changer les méthodes d'accueil et de mettre en place des dispositifs d'accueil debout, de voltigeurs, etc...

Pour Albi, cette mise en place est prévue au premier trimestre 2024. Quels sont les détails de l'organisation retenue ?

Qu'en est-il aussi de la sécurité du bâtiment, avec le déplacement de l'entrée du personnel et du restaurant administratif ?

La réinstallation des services de direction à la cité administrative d'Albi approche et de nombreuses interrogations subsistent. Quelles sont les solutions proposées dans la gestion du parking ? Est-ce que les visites des nouveaux locaux par les collègues dans les services ont démarrées ? Les nouveaux besoins des collègues à l'issue de ces visites seront-ils entendus et surtout financés ? Quel est le calendrier ? Qu'en est-il du relogement des services sociaux ? Beaucoup d'interrogations depuis des mois et peu de réponses à aujourd'hui.

Enfin, pour FO DGFIP, le resserrement et l'industrialisation à outrance des missions sur l'ensemble du territoire (par exemple la mise en place des SGC), déboucheront sur un épuisement et une perte du sens au travail de nos collègues.

FO DGFIP ne cesse de répéter que pour améliorer véritablement les conditions de travail des agents de la DGFIP, il faut s'attaquer directement aux causes réelles de leur dégradation. Cela passe par la reconnaissance du caractère prioritaire des missions de la DGFIP, assortie des créations d'emplois permettant leur bon exercice dans l'intérêt des agents comme du public.